

## II – METHODE DE TRAVAIL UTILISEE

### ***II-1 Historique de la démarche Natura 2000 pour le site « Vallée de l'Yèvre »***

|                   |  |
|-------------------|--|
| 2 avril 1979      | Adoption de la directive 79/409/CEE "Oiseaux"  |
| avril 1992        | Inventaire de la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux "Vallée de l'Yèvre"  |
| 2000-2001         | Détermination du périmètre de la proposition de Zone de Protection Spéciale "vallée de l'Yèvre"  |
| février-mars 2002 | Consultation des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sur le périmètre du site                                 |
| juillet 2002      | Transmission du Périmètre de la Z. P. S. "Vallée de l'Yèvre" par la préfecture du Cher au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. |
| août 2002         | Appel d'offres du marché public pour la réalisation de l'élaboration du document d'objectifs de la Z. P. S. "Vallée de l'Yèvre"                |
| 2003              | Réalisation du document d'objectifs  |
| octobre 2003      | Arrêté ministériel de désignation de la Z. P. S. (cf. annexe B)  |
| avril 2004        | Validation du document d'objectifs par arrêté préfectoral  |
| à partir de 2004  | Contractualisation   |

*Schéma de la démarche Natura 2000 du site « vallée de l'Yèvre »*

## **II-2 Elaboration du document d'objectifs**

### **II-2.1 Le comité de pilotage local**

La composition du comité de pilotage local est fixé par l'arrêté préfectoral n° 2003-1-128 (cf. Annexe A). Le comité de pilotage est sous la présidence de Madame la préfète ou de son représentant et y participent des représentants des collectivités locales, des administrations et des établissements publics, des organismes socio-professionnels et acteurs du monde rural, d'associations de protection et de gestion des milieux naturels et des organismes scientifiques.

Le comité de pilotage a pour but de valider chacune des étapes de l'élaboration du document d'objectifs jusqu'à sa validation finale. Le comité de pilotage s'est réuni trois fois, d'abord le 3 juin 2003 pour le lancement de la démarche Natura 2000, puis le 13 octobre 2003 pour valider les mesures de gestion proposées et enfin le 16 avril 2004 pour valider le document.

### **II-2.2 Le groupe de travail**

Le groupe de travail avait pour objectif d'élaborer les mesures de gestion du site nécessaires au maintien des espèces d'oiseaux ayant justifié la désignation du site en Zone de Protection Spéciale en tenant compte des activités socio-économiques présentes.

Les personnels techniques des différentes structures du comité de pilotage local ont ainsi contribué à la mise en œuvre du cahier des charges de chacune des mesures proposées. Le comité de pilotage a pu valider les mesures ainsi que les compensations financières éventuelles.

### **II-2.3 La communication locale**

Trois réunions de communication locale ont eu lieu au cours de l'élaboration du document d'objectifs, les thèmes de réunions correspondant à la présentation des validations du comité de pilotage. La première réunion fut une réunion d'information sur la démarche Natura 2000. Les mesures de gestion et les compensations financières ont été présentées au cours de la deuxième réunion. La troisième réunion a pour but de présenter les contrats proposés.

Par ailleurs, toujours dans le souci d'information du plus grand nombre, des articles de présentation du site « Vallée de l'Yèvre » ont été publiés dans certains bulletins municipaux des communes concernées : Marmagne Info, Trait d'Union (Berry-Bouy), les Nouvelles de Bourges. Parallèlement à la communication liée à l'élaboration du document d'objectifs, une exposition a été réalisée par la Fédération Départementale des Chasseurs à la demande de la mairie de Berry-Bouy. Elle présente la richesse de la biodiversité des espaces et des espèces présente dans la Vallée de l'Yèvre.

### II-3 Calendrier, tableau de bord

|  |   |
|--|---|
| <p>Information sur la démarche Natura 2000</p> <p>juin 2003</p>  | <p>Réunion du comité de pilotage <i>Lancement de la démarche</i></p>                        |
| <p>Inventaire et analyse de l'existant</p> <p>juillet</p> <p>août</p> <p>Inventaire socio-économique</p> <p>2003</p> | <p>Réunion de communication locale</p> <p><i>Information sur la démarche</i></p>            |
| <p>Mise au point des mesures de gestion</p> <p>septembre</p> <p>octobre</p> <p>2003</p>                              | <p>Réunion du groupe de travail <i>Mise au point des mesures de gestion</i></p>             |
| <p>Information sur les mesures de gestion</p> <p>décembre</p> <p>2003</p>  | <p>Réunion du comité de pilotage <i>Validation des mesures de gestion</i></p>               |
| <p>Rédaction du document d'objectifs</p> <p>novembre</p> <p>2003</p> <p>janvier</p> <p>2004</p>                      | <p>Réunion de communication locale</p> <p><i>Information sur les mesures de gestion</i></p> |
| <p>Validation du document d'objectifs</p> <p>avril</p> <p>2004</p>   | <p>Réunion du comité de pilotage <i>Validation du document d'objectifs</i></p>              |
|  | <p>Réunion de communication locale</p> <p><i>Information sur les contrats proposés</i></p>  |

Tableau de bord de l'élaboration du document d'objectifs « Vallée de l'Yèvre »